



Réf: Dossier 412499

Avis de constitution

SOCIETE « IRIS 37 INTERNATIONAL » en abrégé « IRIS 37 INTERNATIONAL »

Siège Abidjan Cocody, VAL DOYEN 2, Non loin de la Mairie de Cocody, lot 41, llot 9 ; 07 BP 13 ABIDJAN 07., Lot 41, llot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IRIS 37 INTERNATIONAL » en

abrégé « IRIS 37 INTERNATIONAL »

<u>Objet:</u> Nettoyage Professionnel et Industriel ; Transfert d'Argent ; Événementiel ; Intermédiation ; Commerce ; Import-Export ; Agro-Alimentaire ; BTP ; Transport ;

Et généralement, toutes opérations commerciales. industrielles. financières. mobilières immobilières rattachant directement ou indirectement se social l'objet susceptibles d'en favoriser ou développement ou l'extension de la Société ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles immeubles. L'emprunt de et toutes établissements financiers sommes auprès de tous avec garantie tout ou possibilité donner en partie des biens prise location gérance fonds de sociaux. de tous en la de participation dans toute société commerce. prise devant être créée. généralement, existante ou Et financières. opérations commerciales, industrielles. mobilières immobilière. rapportant directement et se ou indirectement а l'objet social pouvant en faciliter ou extension ou le développement.

<u>Capital</u> CFA divisé **Parts** 1,000,000 en (100.0)Sociales de Dix Mille (10.000)F CFA chacune en numéraires. numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social</u> Abidjan Cocody, VAL DOYEN 2, Non loin de la Mairie de Cocody, lot 41, llot 9 ; 07 BP 13 ABIDJAN 07., Lot 41, llot 9

<u>Dirigeant(s)</u> M KOUKOUGNON GNALY SILVA ACHILLE (GÉRANT)

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2025-B13-05471 du 30/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u> n°32446/GTCA/RC/2025 du 30/05/2025

